

18th Jany.

pointments, &c. If official patronage is to follow circulation, the consequence will be that as a paper rises or falls in that particular, the printing of official matter is to migrate from one office to another, to the inextricable confusion of all matters where legal and technical certainty are indispensable. I shall not touch upon the question how far the prerogative of the Crown is affected by the proposed Bill. I tender to the Committee the originals of my Commissions, giving me rights over and in the publication of official matter in the whole Province, not in the Quebec District merely. Lastly, a person having property in the several Districts of this Province, may at present acquire the necessary information respecting the proceedings of the Sheriffs for £1 5s. per annum, or he may obtain a single paper for 7½d. According to the multiplication of official papers in the Bill, he will be obliged to pay for one Quebec paper, one Montreal paper, one Three Rivers paper, and one Sherbrooke paper, making four papers instead of one, and an expense of nearly Four pounds instead of £1 5s. Postage will be the same in ratio in either case, except that it is probable he will have to pay for three papers coming by mail instead of one.

Is the rate which is allowed you by Law for the publication of Notices of Pleas in ratification, nearly the same as that which you charge for Sheriffs' Advertisements?—We make the same charge for both advertisements, the circumstances being the same.

Do you not think that it would be more beneficial to the public if those two kinds of advertisements were to be published in the respective Districts in which the immoveable property they relate to is situated; the object of these Notices being to give a more extensive publicity to the sale?—I think not.

Friday, 9th December, 1831.

Thomas Cary, Esquire, called in; and examined:

Are you the Printer of any Newspaper?—We print the Official Gazette for Messrs. Fisher & Kemble; also, the Quebec Mercury, on our own account.

What is the rate which you charge for advertisements?—Four pence per line for the first insertion, and one penny per line for each subsequent insertion in the Quebec Mercury. The same rate is charged for insertions in the Official Gazette, with the exception of Sheriffs' advertisements relating to judgments of ratification, which are charged nine pence per line for three insertions in one language; the reason for charging more for the latter advertisements is because the types are detained during four months,

Could a Printer publish the last mentioned advertisements for a less price than that which you have stated,

publier leurs procédés. Tout le monde sait que les lecteurs de la Gazette de Londres n'égalent pas la centième partie de ceux du *Times*, du *Chronicle*, etc., et cependant ni le service public, ni les intérêts particuliers de la population ne souffrent d'inconvénients sous ce rapport. Les autres papiers trouvent qu'il leur est utile et avantageux et même nécessaire de copier de la Gazette, les Avis qui sont d'un intérêt public pressant. La même chose reçoit son application ici; et les autres papiers extraient continuellement plusieurs annonces, telles que les promotions militaires et les nominations civiles, etc. Si le Patronage officiel doit dépendre de la circulation, il en résultera que, comme un papier est toujours dans un état de fluctuation sous ce rapport, l'impression des objets officiels sera transportée d'un Bureau à l'autre, et occasionnera une confusion inextricable dans toutes les matières légales et techniques qui exigent impérieusement de la certitude. Je ne parlerai pas de la question de savoir jusqu'à quel point l'on tranche sur la Prerogative de la Couronne par ce projet de Bill. J'offre au Comité les originaux de mes Commissions, qui me donnent autorité sur la publication de toute matière officielle dans toute l'étendue de la Province, et non pas dans le District de Québec seulement. Finalement, une personne qui a des biens dans les différents Districts de cette Province, peut, à présent, se procurer les renseignements nécessaires relativement aux procédés des Shérifs pour £1 5 0 par année, et elle peut se procurer une seule feuille pour 7d. D'après la multiplicité des papiers officiels que crée ce Bill, elle sera obligée de souscrire à un Papier de Québec, à un autre de Montréal, à un troisième de Sherbrooke, et à un quatrième des Trois-Rivières; ce qui fait quatre papiers auxquels il lui faudra souscrire, au lieu d'un seul; et une dépense de près de £4, au lieu de £1 5. Les frais de poste, seront dans la même proportion dans l'un et l'autre cas; si l'on en excepte qu'il sera obligé de payer trois papiers qui lui seront apportés par la malle, au lieu d'un seul.

Le taux qui vous est alloué par la loi pour la publication des demandes en Ratification, est-il à-peu-près le même que celui que vous demandez pour les Avertissemens du Shérif?—Nous demandons le même prix pour ces deux sortes d'avertissemens, les circonstances étant les mêmes.

Croyez-vous qu'il serait plus avantageux pour le public de publier ces avertissemens dans les Districts respectifs, dans lesquels sont situés les propriétés dont il y est parlé, le but de ces établissemens étant de donner une plus grande publicité à la Vente?—Je ne le crois pas.

Vendredi, 9 Décembre 1831.

Thomas Cary, Ecuyer, appelé et examiné:

Etes-vous l'Imprimeur de quelque Journal?—Nous imprimons la Gazette officielle de Québec, pour MM. Fisher et Kemble, et nous imprimons aussi le *Mercury*, pour notre propre Compte.

Quel prix chargez-vous pour la publication des avertissemens?—Nous demandons huit sols par ligne pour la première insertion, et deux sols par ligne, pour chaque insertion suivante, lorsque les Avertissemens se publient dans le *Mercury*. Nous demandons le même prix pour les insertions dans la Gazette officielle; excepté pour les Avertissemens du Shérif; et les avertissemens relatifs aux Jugemens de ratification, pour lesquels nous demandons dix-huit sols par ligne, pour trois insertions dans chaque langue. La raison de cela, c'est que les caractères restent quatre mois sur la forme, pour ces derniers avertissemens.

Un Imprimeur pourrait-il publier les derniers avertissemens pour un moindre prix que celui que vous avez

18 Janyr.